



Evaluation finale du programme LEADER+ Midi-Pyrénées

GAL Midi-Quercy FR- MP07



Mai 2007









Evaluation finale LEADER+ Midi-Pyrénées – GAL Midi-Quercy

Leader + Pays Midi-Quercy

Synthèse évaluation programme

En choisissant comme thématique la « valorisation des ressources naturelles et culturelles », le Pays Midi-Quercy a canalisé 3 000 000 € et mobilisé 50% de fonds Leader+. Les actions ont visé à valoriser des ressources environnementales, patrimoniales et culturelles. La **maison du patrimoine** est un projet volontaire pour le territoire qui consomme à elle seule 9 opérations (726 558 Euros).

L'année **2006**, est une année de forte programmation et représente 30% du budget total. Les opérations ont essentiellement été profitables aux associations locales et aux collectivités locales. Même si les opérations conduites à l'échelle du Pays (41 opérations sur les 70) bénéficient indirectement à tous les acteurs. A noter « **l'inventaire du patrimoine** », très innovant sur la région Midi-Pyrénées pour avoir su combiner un chantier d'insertion au travail d'enquêtes et d'analyse, et valorisé plusieurs données dans le cadre de Plans Locaux d'Urbanisme. Egalement : la charte paysagère, les bio-énergie, les bistrots de pays,...

L'enjeu futur du territoire Pays Midi-Quercy sera de pouvoir **élargir les publics bénéficiaires** du programme Leader :

- 1. Comment détecter les nouveaux porteurs de projet ?
- 2. Comment mieux **représenter**, les entreprises, les jeunes, les femmes au sein de son Comité de Développement ?
- 3. Comment communiquer hors du « noyau » habituel et vers les bénéficiaires potentiels ?

Plus largement, l'enjeu sera de pouvoir **donner une valeur ajoutée** économique aux réflexions engagées sur les domaines environnementaux, culturels et patrimoniaux. De cela dépend la **pérennisation** des structures et un développement durable. Tout dépend de la vocation qui sera donnée au prochain Leader et son articulation avec les autres programmes existants.



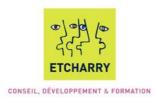




Sommaire du rapport d'évaluation final Leader+ Midi-Quercy

1.	Descriptif du programme Leader+ Midi-Quercy	page	4
2.	La programmation Leader+	page	5
3.	Les caractéristiques du programme	page	7
4.	L'organisation du programme	page	S
5.	L'articulation de Leader+ avec les politiques territoriales	page '	12
6.	Les difficultés rencontrées et les facteurs favorables	page '	15
7.	Valeur ajoutée de Leader+ pour le Pays Midi-Quercy	page '	16
3.	Conclusion	page '	19
9.	Annexes	page 2	21

- . Liste opérations analysées
- . Démarche d'évaluation
- . Supports documentaires
- . Synthèse des entretiens porteurs de projet







1. Descriptif du Leader+ Midi-Quercy

- Thématique choisie : « Valorisation des ressources naturelles et culturelles »
- Structure porteuse du programme et Gestion financière et administrative : **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy** :
- Périmètre Leader+ : Pays Midi-Quercy qui regroupe **4 Communautés de Communes** et **48 Communes** (118 875 ha), population : 39 241 habitants
- Charte du Pays Midi-Quercy : trois axes stratégiques (7 mesures)
 - 1. Ancrer le territoire dans son environnement
 - 2. Equilibrer la démographie et favoriser la cohésion sociale
 - 3. Promouvoir un développement économique durable
- Budget programmé : **3 000 000** €dont **1 500 000 du FEOGA** orientation (volet 1). Budget supplémentaire sollicité en 2007 : **140 000** €
- Plan Leader+: 4 axes et 9 niveaux d'actions
 - . Axe 1 : Apprivoiser les ressources physiques
 - . Axe 2 : Articuler l'adaptation des ressources humaines avec l'amélioration de la compétitivité environnementale
 - . Axe 3 : Valoriser l'image et la perception environnementale du Pays Midi-Quercy
 - . Axe 4 : Assistance technique, animation, évaluation du programme Leader+ MQ
- Coopérations : 5 opérations interterritoriales
- Programmes de développement autres que LEADER+ :
 - . Contrats Pays : habitat, projet culturel, ATENEE, PLIE
 - . **Pôles d'Excellence Rurale** : 2 projets labellisés (Destination tourisme, rivières sauvages et Valorisation du Quercy Caussadais autour du chapeau)
 - . **Contrat de rivière** Aveyron Aval Lère (2000 2005), projet de charte locale de l'eau en cours
- Programmes Leader précédents : Leader 1 et 2







2. La programmation Leader+

Avancement de la programmation (Données GAL février 2007) :

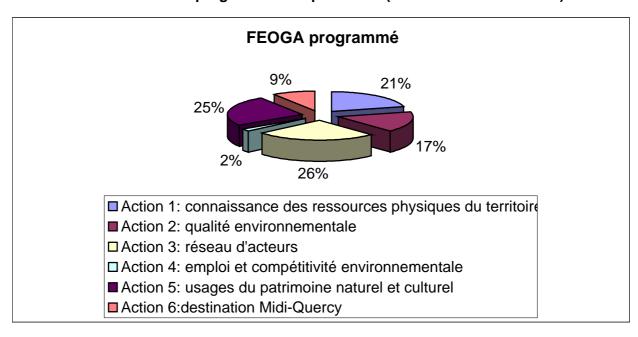
. Total programmé : 3 103 905 €

. FEOGA programmé : 1 284 344 € soit 86 % du total FEOGA

. Opérations programmées : 77 (sur les 111 prévues)

. Montant opérations soldées : 1 074 274 € dont 519 399 € de FEOGA

• Avancement de la programmation par action (PRESAGE - novembre 2006) :



	Nombre	Montant
	Opération	sLEADER+ programmé
Action 1: connaissance des ressources physiques du territoire	9	196 213 €
Action 2: qualité environnementale	13	157 836 €
Action 3: réseau d'acteurs	11	242 623 €
Action 4: emploi et compétitivité environnementale	3	20 430 €
Action 5: usages du patrimoine naturel et culturel	18	232 391 €
Action 6:destination Midi-Quercy	5	86 161 €

L'action 4 présente un écart important entre le nombre d'actions prévu soit 15 et le nombre d'opérations programmées soit 3, écart que nous pouvons expliquer par le stade d'avancement des nouvelles politiques du Pays, par la nécessité d'opérations concrètes pour mobiliser le secteur économique et par l'information réalisée sur le programme. Par ailleurs, le Pays conduit des actions sur l'emploi dans le cadre du PLIE.

Cet objectif serait à renforcer dans les prochaines programmations.







• Evolution annuelle de la programmation (base données PRESAGE au 24 /11/06) :

	Données financières par an							
2003	Total		UE/FEO	GA	DPN		DPrivé	es
Programmé	222 519 €		128 284 €		94 235 €		0€	
Engagé	222 519 €		128 284 €	100%	94 235 €	100%	0€	
Payé	229 831 €	103%	128 284 €	100%	101 547 €	108%	0€	

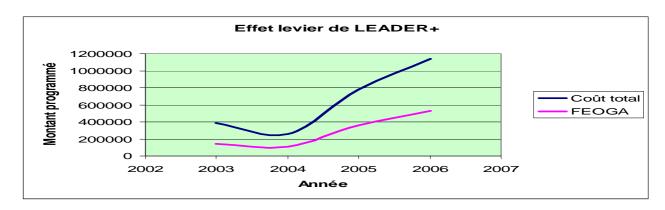
2004	Total		UE/FEO	GA	DPN		DPrive	ées
Programmé	459 553 €		182 652 €		276 901 €		0€	
Engagé	459 553 €		182 652 €	100%	276 901 €	100%	0€	
Payé	464 131 €	101%	144 259 €	79%	319 872 €	116%	0€	

2005	Total	Total		UE/FEOGA		DPN		ées
Programmé	632 759 €		285 379 €		347 380 €		0€	
Engagé	632 759 €		285 379 €	100%	343 555 €	99%	0€	
Payé	508 288 €	80%	221 812 €	78%	286 475 €	82%	0€	

2006	Total		UE/FEO	GA	DPN		DPrive	ées
Programmé	1 127 462 €		468 963 €		658 499 €		47 385 €	
Engagé	1 127 462 €		468 963 €	100%	653 216 €	99%	47 385 €	100%
Payé	596 860 €	53%	196 502 €	42%	352 973 €	54%	47 385 €	100%

DPN: Dépenses nationales publiques - Dprivées: dépenses privées

L'année 2006 représente une très forte année de programmation (nombre de dossiers plus important), avec plus de 30 % de la maquette financière totale. Cette évolution est accompagnée par une augmentation de la part des contributions publiques (DPN : 58,4 %).



Données financières générales (24/11/2006)								
Total		UE/FEOGA		DPN		DPrivées		
Programmé	2 442 293 €		1 065 278 €		1 130 573 €		47 385 €	
Engagé	2 442 293 €		1 023 175 €	96%	1 102 908 €	98%	47 385 €	100%
Payé	1 752 448 €	72%	690 858 €	65%	675 165 €	60%	47 385 €	100%







3. Les caractéristiques du programme

• Les maîtrises d'ouvrage :

Leader+ a concerné 31 maîtres d'ouvrage, dont 22 maîtres d'ouvrage privés et 9 maîtres d'ouvrage publics, qui se répartissent de la manière suivante :

- . 14 associations, associations culturelles ou environnement (32 opérations)
- . 1 association de développement rural (1 opération)
- . 7 agriculteurs (7 opérations au sein d'un dossier)
- . 5 communes dont des bourgs et des communes rurales (8 opérations)
- . 3 Communautés de Communes (8 opérations)
- . Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy (14 opérations hors animation, assistance, évaluation)

Leader+ s'est réparti essentiellement entre associations locales (32 opérations) et collectivités locales (30 opérations).

<u>La Maison du Patrimoine compte 9 opérations</u> pour un montant global de 726 558 € dont 329 455 € de FEOGA.

Quatre associations culturelles ont eu des aides dégressives Leader+ au cours de 2 ou 3 programmations. Leader+ a permis aux acteurs associatifs d'être éligibles à des aides publiques et ainsi de structurer et de se professionnaliser. « <u>Le monde associatif a su profiter de Leader+ ».</u>

Seule la Communauté de Communes Quercy Vert (regroupe 6 communes pour 3 800 habitants) ne bénéficie pas d'opérations Leader+. Elle dispose d'une équipe technique très réduite (secrétariat, pas d'animateur) et ses compétences sont limitées.

Les opérations portées par les Communes se divisent entre mise en place de projets culturels (musée, la Cuisine) et projet architectural ou paysager (étude architecturale de centre bourg, chantier jeunes restauration de murets, projet pilote charte paysagère).

• Répartition de la programmation par maître d'ouvrage :

Maître d'ouvrage	Total programmé	%	FEOGA	%
Particuliers	104 276,00	3,4	23 710,00	1,8
Associations	1 332 818,37	42,90	580 995,41	45,2
Collectivités	1 666 811,24	53,70	679 638,90	52,9
TOTAL	3 103 905,61	100	1 284 344,31	100

Malgré un nombre d'opérations moins important que les associations, les collectivités ont un montant total de programmation et un montant de FEOGA attribué de plus de 50 % du programme.

Néanmoins, la part de FEOGA attribué est supérieure dans le cas des associations, soit 43,6 % contre 40,74 % dans le cas des collectivités.







• Couverture géographique des opérations :

Sur les 70 opérations programmées, <u>41 s'inscrivent à l'échelle du Pays</u>, dont 10 opérations pilotes réparties sur le territoire.

Leader+ répond ainsi à l'enjeu d'équilibre du territoire et d'équité.

Leader+ a permis:

- √ d'élargir des initiatives locales au Pays (exemple des énergies bois, des hivernales, des chantiers jeunes autour du patrimoine)
- √ de garantir leur diffusion à l'échelle du Pays, via les projets pilotes (charte paysagère : intégration des structures agricoles) ou les partenariats (formation des OTSI sur le patrimoine)
- ✓ de réaliser des actions touchant un large public : semaines thématiques de la Maison du patrimoine, festivals, Universités d'été …)

Si nous prenons en compte le lieu d'implantation des maîtres d'ouvrage, des disparités fortes apparaissent entre Communautés de Communes : 2 opérations localisées en Quercy Vert, 8 en Quercy Caussadais, 19 en Terrasses et Vallée de l'Aveyron, 27 en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

• Nature des opérations financées :

Leader+ a appuyé fortement la mise en oeuvre de politiques du Pays, charte Paysagère, plan énergie et stratégie touristique sous forme :

- . D'études
- . D'ingénierie (recrutement chargées de mission au Pays, méthode et outils)
- . De projets pilotes
- . De communication (brochures, fiches Internet, film documentaire, animations,...)

Le Syndicat Mixte a vocation, par ses statuts, à intervenir en matière d'études et d'ingénierie, Leader+ a largement contribué à renforcer ces missions, via la nature même du programme.

Leader+ a également accompagné la diffusion culturelle sur le Pays, à travers des manifestations nouvelles, innovantes et de qualité : Les Hivernales du Documentaire, Festival Offenbach, Festival « si on dansait «, Universités occitanes.

Dans ce cadre, la promotion, la programmation et les équipements ont été renforcés via Leader+.







4. L'organisation du programme

• Le Comité de programmation :

Ce comité comprend 20 membres dont 8 membres élus et 12 représentants privés. Sa composition est en adéquation avec celle du Comité Syndical du Pays (maître d'ouvrage unique).

Son fonctionnement est jugé très positif, par ses membres, avec une bonne articulation entre les élus et les représentants de la société civile.

Ce mode d'organisation et l'examen collectif des dossiers apportent une ouverture, une richesse dans la perception des enjeux, objectifs et problématiques.

Le comité de programmation a peu eu à arbitrer dans le choix des opérations à inscrire dans Leader+, en raison du dispositif en amont d'analyse des projets, du niveau de cohérence avec le plan de développement et les objectifs du programme LEADER+ Midi-Quercy, et de l'accompagnement individuel des porteurs de projet pour l'élaboration des demandes de financement.

• Les représentants du Conseil de Développement (CDD) au sein du GAL :

Représenté par <u>12 membres</u>, issus des 6 commissions, le CDD s'est fortement impliqué dans la définition, l'organisation et le suivi du programme Leader+. Les propositions ont été ainsi intégrées dans le choix des actions du programme.

Les membres titulaires du CDD ont par ailleurs participé à l'analyse des outils d'évaluation et des critères de projet, le temps de travail consacré à ces outils est jugé trop important.

Au delà de leur implication et de leur participation régulière aux comités de programmation, , les représentants privés ont apporté et partagé leurs compétences et expériences dans des domaines en lien direct avec les thématiques du programme LEADER+ (patrimoine, culture, agriculture, environnement).

Toutefois, la constitution du CDD ne représente pas suffisamment le territoire, les acteurs professionnels, les femmes (4 femmes) et les jeunes sont peu représentés. Malgré la communication, il semble que Leader+ soit resté, en partie, connu et utilisé par les réseaux proches des membres du CDD.

• La sélection des projets :

Le Pays Midi-Quercy s'appuie sur une organisation territoriale, expérimentée dans le cadre des contrats de développement antérieurs, qui se concrétise par un fonctionnement en réseau avec les équipes des Communautés de communes. Ces derniers assurent le premier accueil des porteurs de projet et les orientent vers le dispositif financier le plus adapté (accompagnement par l'équipe du Pays des techniciens à la connaissance des programmes et à leurs spécificités).







Les membres du Comité de programmation, analyse chaque projet, à travers une grille multicritères, pour laquelle ils ont contribué à son élaboration (sur la base des travaux du RIA Sud-Ouest, Pays d'Aquitaine et UNA). Cette grille est utilisée depuis juillet 2006.

Selon les représentants du CDD au GAL et des techniciens de collectivités, certains points d'animation et d'analyse méritent d'être optimisés dans le cadre des nouvelles politiques territoriales :

- . La détection des projets (coordination avec les Communautés de Communes)
- . L'appel à projet (comment susciter de manière plus large les projets)
- . La communication des programmes
- . L'évaluation des montages financiers des projets (outils à compléter)
- . L'évaluation des compétences et expériences des porteurs de projet

• Le suivi des opérations :

Le Pays s'est doté d'une organisation <u>à la fois performante et dynamique</u> de suivi des politiques pays et opérations Leader à travers la mise en place de :

- . Comités de pilotage thématique (charte paysagère, énergie, tourisme)
- . Comités de suivi des projets
- . Comités techniques

• L'animation et la coordination du programme :

Ces fonctions ont été assurées par l'équipe technique du pays, direction, chargés de mission et une responsable administratif et financier (une gestionnaire à temps plein, en poste depuis octobre 2004).

Les porteurs de projet ont largement souligné l'appui technique apporté par le pays pour le montage des dossiers, le suivi financier et les mises en réseau.

La coordination / animation des politiques énergie, tourisme et charte paysagère constitue un facteur clé de réussite de la mise en oeuvre opérationnelle, du suivi des opérations et de la coordination des réseaux d'acteurs.

L'appui apporté par Leader sur le financement des postes de chargés de mission paraît très pertinent.

Etat d'avancement financier de l'Axe 4 de 2003 - 2006 :

Fiche action	Objectifs Profil de	FEOGA	%
	Berlin	cumulé	d'avancement
Assistance technique -	60 372 €	43 022 €	71 %
gestion			
Pilotage et animation	65 372 €	47 070 €	72 %
Evaluation	6 921 €	4 327 €	63 %
Total		94 419 €	







• La communication du programme Leader+ :

Cette communication a été globalisée au sein de la communication du Pays :

- . Présentation de Leader+ dans la <u>plaquette du Pays</u> : éditée en 20 000 exemplaires, diffusée aux 14 500 foyers du Pays (janvier 2005) et aux collectivités
- . Inscription sur le site Internet mis en ligne en 2005
- . Emission mensuelle sur la <u>radio locale</u> du Pays : présentation thématique, témoignages
- . Articles dans les lettres d'informations des Communautés de Communes et Communes
- . Réalisation d'un <u>film documentaire</u> sur le Pays (financement Leader+) : ce film a été utilisé pour des débats avec les habitants et a participer à sensibiliser à l'environnement et richesses de Midi-Quercy un large public.

Le programme Leader+ n'a pas fait l'objet, en phase de lancement, d'une communication spécifique envers les bénéficiaires potentiels (objectifs, actions, organisation) ce qui aurait participé à mobiliser davantage de porteurs de projets. Cette communication aurait par ailleurs permis d'informer sur la dimension européenne du programme.

5. L'articulation de Leader+ avec les politiques territoriales :

• Leader+ et le Contrat de Pays Midi-Quercy :

Leader+ se caractérise par une très forte cohérence entre les axes, les opérations programmées dans Leader+ et la politique de développement durable du Pays :

- . Cohérence dans les thématiques « unicité de projet »
- . Cohérence dans l'organisation et les modes d'intervention
- . Cohérence territoriale

Cette volonté de cohérence se traduit par la programmation des opérations portées par le Pays : 14 opérations hors assistance et évaluation, les montants des opérations et la part de FEOGA (33 % du FEOGA programmé).

Leader+ a permis d'amorcer le contrat de pays et de mettre en œuvre :

- d'une part les «grands travaux du Pays»
- d'autre part de soutenir des mesures, agriculture et développement culturel.

Leader+ a rendu possible la prise en charge de thématiques de développement par le Pays (études, ingénierie, appui technique) et la fonction de coordination de ces nouvelles thématiques (recrutement de 3 chargés de mission).







Leader+ a contribué à la réalisation d'actions structurantes pour le pays :

- . <u>Charte Paysagère</u> : élaboration et mise en œuvre (mesure 1 du contrat de Pays : connaissance, protection et valorisation de l'environnement)
- . <u>Inventaire numérisé du patrimoine</u> (volet charte Paysagère)
- . Filière bois, énergies renouvelables
- . Création du centre de ressources environnement
- . <u>Intégration paysagère des structures agricoles (volet charte paysagère)</u>
- . <u>Communication touristique et observation clientèle (</u>mesure 6 du contrat de Pays : tourisme) :

Leader+ et les acteurs du territoire :

Les actions structurantes d'inventaire du patrimoine sont déléguées à la Maison du Patrimoine par convention de partenariat entre le Syndicat Mixte et l'association de gestion de la Maison du Patrimoine.

Par ailleurs, cette association a initié et développé plusieurs projets, notamment dans le cadre de son Centre de ressource sur le développement durable (conférences, séminaires de formation, forum, expositions, livret guide sur les thèmes des haies, de la pierre sèche).

La Maison du Patrimoine a ainsi conforté et structuré ses missions de CPIE, labellisation obtenue en 2006 et engagé des projets ambitieux dans la durée (création de 8 postes, dotation d'outils performants ...).

Une convention est également établie avec l'APICQ (Association pour la Promotion de l'identité des Causes du Quercy) pour la réalisation d'actions de valorisation du patrimoine dans le cadre de l'application de la charte paysagère.

Les opérations Leader+ ont contribué à soutenir la diffusion culturelle portée par les associations locales.

• Leader+ et les politiques Communautés de Communes :

Les Communautés de Communes jugent pertinents les axes retenus pour Leader+. Trois Communautés de Communes ont été maîtres d'ouvrage d'opérations financées dans le cadre de Leader+ :

- . Quercy-Caussadais : 3 opérations (randonnée, musée et recyclage plastiques agricoles)
- . Terrasses et Vallée de l'Aveyron : 3 opérations (réseau lecture publique, étude centre culturel, aménagement salle château de Bruniquel)
- . Quercy Rouergue Gorges Aveyron : 2 opérations (filière bois énergie, réseau lecture publique).







Le programme Leader+ a des effets bénéfiques doubles :

- . Sensibilisation des élus locaux aux nouvelles thématiques : paysages, environnement et énergies
- . Diffusion de connaissances et d'outils d'analyse, d'orientation et d'aide à la décision dans ces domaines
- . Réalisation d'opérations que les Communautés de communes n'auraient pas pu conduire (actions non prioritaires, moyens ...) : « Leader+ nous sort des politiques classiques »

La relation Communauté de Communes / Leader+ a bien fonctionné, selon les techniciens de ces collectivités, que ce soit dans les montages financiers ou dans l'accueil et le suivi des projets.

La programmation de projets privés a contribué à une approche plus globale du territoire, à une cohérence dans les interventions et à un élargissement des champs de réflexion sur le développement.

Cependant, l'impact des études reste difficile à appréhender au stade actuel du programme (quelles matérialisations à moyen et long terme).

La mise en place de projets communautaires sur les thématiques environnement et paysage doit se construire dans la durée (futures programmations) car elle se raisonne d'une part dans l'exercice des champs de compétences, et d'autres parts dans les priorités d'intervention et les arbitrages financiers.

• Leader+ et les politiques des communes :

Ce programme bénéficie d'un effet levier reconnu sur les petites communes rurales qui ont été impliquées dans des projets sur le patrimoine (restauration, animations, inventaire) et sur la diffusion culturelle (Hivernales du documentaire par exemple) sur l'énergie (bilan énergétique).

Ainsi, ces communes se sont senties impliquées dans la dynamique de Pays et les relations avec l'équipe du Pays se sont renforcées.

Leader+ a donc réussi à mobiliser les communes rurales dans les politiques Pays, et à donner à celles-ci une dimension concrète, cohérente avec la configuration des espaces ruraux.

• Leader+ et les politiques départementales, régionales et nationales :

La majorité des opérations Leader+ est également inscrite au Contrat de Pays, ce qui facilite l'obtention des cofinancements nationaux.

Sur les projets nouveaux, Leader+ a constitué un levier financier essentiel dans l'accès aux financements publics : accompagnement du risque, connaissance et reconnaissance du projet ...

Pour quelques opérations, Leader+ représente un complément de financements négociés.

Leader+ est perçu sur ce pays comme un mode de financement et de gestion très approprié à l'innovation.







Il apparaît clairement que Leader+ a été accompagné des financements publics et a joué sa fonction d'effet levier, comme en témoigne les données suivantes (mises à jour mi-février 2007) :

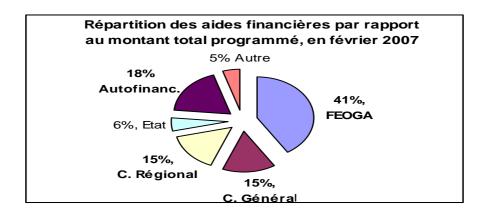
. Total programmé: 3 103 905 €

FEOGA:
Conseil Général:
Conseil Régional:
Etat:
1 284 344 € soit 41 % du total programmé
466 288 € soit 15 % du total programmé
453 582 € soit 15 % du total programmé
173 951 € soit 5,6 % du total programmé

. Autofinancement : 570 474 € soit 18,4 % du total programmé dont 263 516 € de

financement privé (8,5 % du total programmé)

. Autre : 155 263 €



Pour un 1 €de FEOGA, le programme a levé :

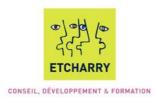
- . 0,37 € du département
- . 0,35 € de la Région
- . 0,14 € de l'état
- . 0,24 € des collectivités locales

soit 1,10 €de dépenses publiques nationales

• Les coopérations dans le cadre de Leader+ :

Le Pays Midi-Quercy a engagé 5 projets de coopération interterritoriale :

- . <u>Plan de communication des Bistrots de Pays</u> : 8 partenaires (dossier réalisé : supports de communication collectifs, participation à des manifestations régionales, échanges)
- . Valorisation et sensibilisation à la culture occitane : 5 partenaires (en cours)
- . <u>Jeunes et territoires au fil de l'eau</u> : 4 partenaires (en cours)
- . Accueil nature au fil de l'Aveyron : 2 partenaires (en cours)







. <u>Structuration d'une filière locale</u> <u>bois énergie entre territoires Nord Midi-Pyrénéens</u> : 4 partenaires (étude en cours)

Cette politique de coopération est menée de manière dynamique par le Pays et s'inscrit comme un axe fort de la charte de développement durable.

Elle a permis de travailler avec des territoires voisins : GAL Albigeois et Bastides, Quercy Rouergue, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Le prolongement de ces coopérations est vivement souhaité par le Pays.

6. Difficultés rencontrées et facteurs favorables

• Les difficultés se situent aux différents niveaux du programme :

- . L'appel à projet : méthode et outils de diffusion et de repérage des projets à améliorer
- . <u>La complexité du dossier</u> de demande d'inscription pour des associations : elle nécessite une réelle pratique du montage de dossiers
- . <u>Le montage financier</u> : contre- parties excluant les recettes, capacité d'autofinancement limitée dans le cas des opérateurs privés avec un risque de déséquilibre de trésorerie
- . La gestion financière : lourde en temps de travail
- . La saisie des indicateurs de résultats sur PRESAGE et le fonctionnement de cet outil
- . <u>L'évaluation</u> par les représentants du CDD des volets financiers et faisabilité économique des projets et de la pérennité des opérations
- . <u>La capacité limitée à financer des opérations pour des publics ciblés</u> : milieux scolaires et secteur agricole notamment
- . <u>L'efficacité des réseaux</u> : définition des responsabilités, mobilisation des moyens, humains, outils d'animation et de fonctionnement dans la durée

• Les facteurs favorables perçus par les porteurs de projet :

- . Le facteur <u>temps</u> : rapidité de mise en œuvre, délais de traitement des demandes courts
- . Le facteur <u>écoute</u> : analyse collective des projets, prise en compte des objectifs individuels
- . Le facteur <u>intégration locale et territoire</u> : reconnaissance par les partenaires, ouverture sur des réseaux
- . Le facteur suivi, animation du projet par l'équipe du Pays et soutien technique
- . Le facteur mise en réseau : associations, élus, organismes institutionnels ...
- . La composante <u>communication</u> autour du projet (en interne et à l'échelle du Pays)
- . Les composantes de temps, <u>globalisation des financements</u>, animation paraissent spécifiques au programme.







7. Valeur Ajoutée de Leader+ pour le Pays Midi-Quercy

• Valeur ajoutée pour le territoire :

. <u>Une identité du territoire affirmée et partagée</u>: prise de conscience des facteurs d'identité, des ressources naturelles et physiques par les acteurs et habitants du Pays, promotion touristique.

L'impact le plus marqué concerne la charte paysagère, le paysage quotidien devenant un atout et une priorité. Les actions de sensibilisation attirent un public large et nombreux.

- . <u>Une diffusion des actions à l'échelle du pays :</u> implication de petites communes rurales (chantiers jeunes de Citrus, chantiers pilote paysages et énergie, animation patrimoine) élargissement des niveaux d'actions.
- <u>. Une prise en compte globale des enjeux environnementaux :</u> paysage, environnement, (dont rivière) et énergie, agriculture durable.
- <u>. Un caractère transversal des thématiques et opérations :</u> les projets environnement et énergie présentent des effets leviers forts sur les politiques sectorielles du Pays : économie, agriculture et tourisme.
- . <u>Une programmation culturelle de qualité ancrée sur le territoire</u>: par les contenus proposés, par la mobilisation des acteurs locaux (bénévoles, associations, producteurs, collectivités), par la logistique et la technique de diffusion : les animations rassemblent, fédèrent des publics très variés.

Certaines d'entre elles, comme le festival Offenbach, génèrent des retombées économiques notables pour le territoire et une renommée dans les réseaux culturels régionaux et nationaux.

• Valeur ajoutée pour le pays, structure porteuse de projets :

- . La <u>reconnaissance des missions du Pays</u> : à l'intérieur du pays et par les partenaires collectivités locales, partenaires techniques et financiers : les dossiers charte paysagère et mission énergie sont des références pour la région et le département.
- . L'appropriation des nouvelles missions par les acteurs du Pays
- . La connaissance des <u>stratégies</u> du pays : stratégies, programmes d'actions, déroulement
- . La mise en place d'une <u>équipe d'animation</u> compétente et pluridisciplinaire et de moyens de fonctionnement
- . <u>L'organisation et la structuration</u> des fonctions et missions à l'échelle du territoire : la stratégie touristique illustre le niveau d'avancement de la mise en oeuvre opérationnelle







des politiques et de la convention d'organisation (définition et répartition des compétences Offices de Tourisme, C. Communes, Pays, et mobilisation de moyens communs)

- . L'intégration par les communes, par les communautés de communes, et par des acteurs privés des <u>critères environnement</u>, <u>patrimoine et/ou énergie</u> dans les projets : intégration de l'inventaire numérisé dans les PLU et permis de construire, formation du personnel des OT au patrimoine, intégration paysagère des bâtiments agricoles, valorisation du bourg à Montricoux, création d'un lotissement à Monteils, ...
- . La mise en place de <u>méthodologie de projets</u> adaptée au Pays avec des outils, des expériences et références sur le pays : charte paysagère, diagnostic global des structures agricoles, projets pilotes des chaudières bois, développement de la filière bois, outils d'observation des clientèles touristiques ...
- . La structuration de la <u>Maison de l'environnement</u> en convention avec le Pays : missions élargies, méthode expérimentale d'inventaire du patrimoine, outils informatiques de traitement, centre de ressources, publications et animations grand public ...
- . La <u>professionnalisation</u> des acteurs : formation, insertion (chantiers pour l'inventaire du patrimoine), définition de projets ...

• Valeur Ajoutée Innovation de Leader+ :

L'objectif Innovation est largement réalisé sur ce Pays en termes :

- . De mise en oeuvre de nouvelles politiques : <u>charte paysagère</u> et <u>mission énergie</u> (parmi les seules réalisations de ce niveau en Midi-Pyrénées)
- . De démarche engagée pour ces nouvelles politiques : démarche globale centrée sur la <u>recherche de méthodologie projet</u>, la mise en place d'outils et surtout d'opérations pilotes références pour le territoire, d'outils de communication (fiches projets, brochures ...) « définir, programmer, expérimenter, animer et diffuser »
- . De <u>projets culturels</u>: programmation originale rare en milieu rural (diffusion documentaire, art lyrique, opéra-bouffe, la cuisine avec la création appliquée à l'alimentation ...), lieux de diffusion (sites, château de Bruniquel, salles municipales)
- . Du travail sur <u>l'application</u> de la <u>charte européenne du tourisme durable</u> sur le pays

• Valeur ajoutée partenariat et mise en réseau :

. Les opérations programmées dans Leader+ ont été liées au renforcement des partenariats tout en restant dans un <u>fonctionnement souple et ouvert</u> : partenariats à travers les comités de pilotages et comités de suivis, à travers les conventions établies avec l' ADAESA, le CAUE, la DDE et services du Conseil Général ... Ce mode d'organisation devrait être prolongé dans les futures programmations.







. Les mises en réseau sont jugées riches et ouvertes par les porteurs de projet : mise en réseau des <u>associations liées à l'environnement</u>, actions conjointes, mise en réseau autour des <u>manifestations culturelles</u>, mise en réseau des <u>bistrots de Pays</u>...

La Semaine de la Pierre Sèche illustre les concrétisations de réseaux : Maison du Patrimoine, APICQ, CITRUS, MFR, Associations Des Amis du Vieux Caussade et du Vieux St Antonin, chambre de métiers, CAPEB, CAUE, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy...

Si ce caractère du programme Leader est respecté, reste la pérennisation des réseaux qui suppose animation, coordination et suivi.

. L'objectif de <u>mixité des publics</u> (âge, origine, activité) est atteint de manière significative dans les opérations culturelles et dans les actions sur le patrimoine (chantiers jeunes de Citrus, animations de l'APICQ sur les murets et la construction en pierre, manifestations de la maison du patrimoine …)

• Leader+ et les priorités transversales de l'UE :

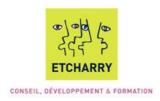
	Effet Priorité	En nbre opérat.		
Libelle Priorité	Neutre	Positif	Remarquable	Total
EGALITE DES CHANCES	63	15		78
EMPLOI	43	35		78
ENVIRONNEMENT	23	51	4	78
NTIC	57	21		78
Total	186	122	4	312

Chaque opération est évaluée en terme d'impact sur le territoire par le Syndicat Mixte (données issues de PRESAGE).

Leader+ répond aux différentes priorités avec une forte <u>réponse à la priorité environnement</u>, ce qui s'explique par les actions retenues pour le programme.

Valeur Ajoutée de Leader+ pour le territoire : points clés

- . <u>Intégration dans les projets des collectivités</u> des critères paysage, environnement et énergie
- . <u>Structuration et organisation</u> des missions du Pays (compétences, méthodes, outils, formation ...)
- . Développement des missions de La Maison du Patrimoine
- . <u>Diffusion culturelle novatrice</u> destinée à un large public







Synopsis du programme Leader+ du Pays Midi-Quercy :

- . Une bonne programmation financière : 86 % du FEOGA programmé en janvier 2007
- . Un effet levier financier satisfaisant
- . Une forte cohérence entre les opérations Leader+ et les politiques du Pays accompagnée d'une <u>répartition géographique relativement équilibrée</u>
- . Leader+ : appui <u>ingénierie</u>, études et <u>communication</u> des politiques nouvelles du Pays (charte paysagère et mission énergie, tourisme durable
- . Une dimension <u>transversale</u> des opérations et un <u>volet coopération</u> dynamique (5 projets)
- . Un fonctionnement satisfaisant du programme avec une <u>forte animation</u> de l'équipe du Pays
- . Un fonctionnement <u>participatif</u> à maintenir : comité de programmation, implication du Conseil de Développement, comités de pilotage et de suivi des actions
- . Des <u>maîtres d'ouvrage limités en nombre et en diversité</u> : Syndicat Mixte, Pays, Maison du Patrimoine, associations culturelles, Communautés de Communes et communes, association de développement rural
- . Une forte valeur ajoutée <u>Innovation</u> : nouvelles thématiques à l'échelle de Pays, mise en œuvre de programmes nouveaux, opérations pilotes, démarche de projets adaptée au Pays, projets culturels novateurs, tourisme durable ...
- . Des <u>mises en réseau opérationnelles</u> : acteurs du patrimoine, culture et associations locales ...
- . <u>Partenariats opérationnels</u> avec les services du Conseil Général, avec les organismes consulaires, avec les structures agricoles, ADEME, la DDE







Pistes de développement :

Ces pistes sont des propositions des porteurs de projet et acteurs du Pays.

- . Poursuivre les nouvelles politiques du Pays, continuer à <u>expérimenter</u> et à <u>communiquer</u> (habitat, charte paysage, énergies, tourisme durable)
- . Susciter les <u>initiatives privées et des projets économiques</u> nouveaux : énergies renouvelables, bâtiment, tourisme ...
- . Engager des projets sur les <u>circuits courts et sur la qualité</u> dans la consommation : agriculture, agroalimentaire, construction, énergies ...
- . Valoriser <u>l'identité de la rivière et ses usages</u>
- . Structurer les réseaux et mutualiser les ressources humaines
- . Impliquer les <u>jeunes</u> dans les projets (préadolescents et adolescents) et dans les dynamiques de Pays

Des enjeux ont été formalisés

- . Poursuivre la mise en oeuvre des politiques Pays
- . Ouvrir les projets aux secteurs économiques
- . Impliquer la jeunesse
- . Développer les circuits courts







Annexes

- . Démarche d'évaluation
- . Liste des projets analysés
- . Fiches entretiens projets
- . Documentation consultée

• <u>Démarche d'évaluation</u>

L'évaluation finale leader+ est conduite au niveau régional auprès de 7 GAL dont le GAL Midi-Quercy, selon une méthodologie identique.

Elle est suivie au niveau local par la cellule technique du Pays et par un groupe composé de membres du Comité de programmation (élus et représentants privés).

Elle a suivi les étapes suivantes :

. Fin novembre 2006 : comité technique régional, validation de la démarche évaluation

. Décembre 2006 :

- ✓ Analyse des données PRESAGE (au 26/11/2006)
- ✓ Analyse documentaire
- ✓ Réunion du premier comité d'évaluation local et sélection des projets significatifs (20/12./2006)
- ✓ Information des porteurs de projets concernés par les entretiens

. Janvier - février 2007 :

- ✓ Comité technique Régional du 16 janvier
- ✓ Entretiens porteurs de projet (cf.liste)
- ✓ Analyse programmation en collaboration avec la gestionnaire du programme

. Mars 2007 :

- ✓ Rédaction rapport intermédiaire et validation équipe technique du Pays
- ✓ Présentation au Comité de programmation du 21mars, enrichissement
- ✓ Séance de prospective sur les enjeux du Pays pour la période 2007-2013
- ✓ Réunion avec la DRAF et la Région Midi-Pyrénées le 29 mars (attentes des pays, préparation du nouveau Leader)







<u>Liste des projets représentatifs de l'application du programme Leader Plus</u>
 <u>Midi-Quercy</u> (PROPOSITIONS ADOPTEES LORS DE LA REUNION DU 20.12. 2006)

<u>Action n°1</u> : Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi-Quercy

- ●8257 Elaboration de la charte paysagère Midi-Quercy
 - 01 Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

avec comme déclinaison (action remarquable résumée : évaluation finale)

14755 Inventaire numérisé du patrimoine en Midi-Quercy année 2005

35 Maison du Patrimoine

$\underline{\text{Action } n^2 2}$: Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale

- •13767 Appui technique à la gestion durable de l'espace agricole
 - 24 Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy
- ●21197 Mise en œuvre du Plan Energies du Pays Midi-Quercy 2006/2008
 - 60 Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Action n°3: Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs

- •12744 Lancement de l'opération « Bistrots de Pays » (action remarquable évaluation finale)
 - 14 Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
- 17974 Développement des activités et animation du centre de ressources 2005/2006
 - 48 Association Maison du Patrimoine (action remarquable évaluation finale)
- ●19196 Préfiguration d'un centre de recherche en arts appliqués à l'alimentation
 - 53 Commune de Nègrepelisse

Action n°4 : Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale

- ●20908 Chantier de jeunes volontaires internationaux
 - 63 Association CITRUS

<u>Action n°5</u>: Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel, vecteurs d'une identité territoriale

- •14772 Développement du festival Offenbach des châteaux de Bruniquel 2005
 - 38 Association « Compagnie de La Tour Brunehaut »
- ●16495 Festival « les hivernales du documentaire en Midi-Quercy» 2005/2006
 - 46 Association « Le fond et la forme » (action remarquable évaluation finale)

<u>Action n° 6</u>: Affirmer une destination Midi-Quercy basée sur une forte qualité environnementale

- ●17976 Promotion et communication touristique du Pays Midi-Quercy
 - 49 Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy







Documentation consultée

- ✓ Plans de développement Pays
 ✓ Dossier de candidature Leader+
 ✓ Demande complémentaire de FEOGA
 ✓ Comptes-rendus des comités de programmation
 ✓ Évaluation intermédiaire
 ✓ Rapport annuel d'exécution 2006

- ✓ Dossiers porteurs de projets enquêtés
- ✓ Composition comités et groupes de travail
- ✓ Schémas de développement et conventions
- ✓ Fiche projet, outils évaluation
- ✓ Outils de suivi, liste complète des opérations
- ✓ Supports de communication
 ✓ Éditions